

Méthodologie de la Recherche Universitaire

1^{ère} année Master : Littérature et approches interdisciplinaires / Filière Français /
Semestres 1-2 / Université de Sétif-2

COURS 7

LE RECOURS AUX THÉORIES¹

Chaque discipline, chaque domaine de recherche, possèdent des théories instituées et des méthodes éprouvées. Il incombe à l'étudiant chercheur de les connaître et d'en apprécier le fondement et les postulats avant d'engager sa propre recherche. Il faut connaître ce qui a déjà été écrit sur le sujet choisi et comprendre dans quelle optique les études antérieures ont été élaborées. En d'autres termes, avant de se constituer une méthode personnelle, il faut s'enquérir et s'imprégner des méthodes existantes (historique, sociologique, psychanalytique, économétrique, etc.).

Nulle recherche ne peut émaner du néant : elle s'inscrit nécessairement dans le prolongement des études antérieures sur la question, en se positionnant pour ou contre. Le recours aux théories et méthodes préétablies du domaine étudié doit consister avant tout en une évaluation objective et documentée des possibilités offertes par ces théories, mais aussi de leurs éventuelles limites et carences.

Dans son travail de conceptualisation, l'étudiant-chercheur doit être guidé par des questions simples : « dans quelle mesure telle méthode/théorie peut-elle contribuer à expliciter mon sujet ? » ; « Comment puis-je en tirer profit pour enrichir la réflexion menée sur la question ? »

Il faut prendre un certain nombre de précautions en ayant recours aux cadres théoriques existants :

1) Veiller à maîtriser la terminologie technique du domaine étudié, c'est-à-dire connaître et savoir manier le jargon spécifique à la discipline dans laquelle s'inscrit le sujet de recherche ;

2) Maîtriser les outils techniques et scientifiques du mouvement exploré, c'est-à-dire les concepts et les règles d'investigation codifiés. Ne pas mélanger les concepts et les méthodes relevant de plusieurs écoles car chacune possède une cohérence interne qui assure la validité et la pertinence de l'outil ;

3) Eviter de plaquer une théorie générale sur un domaine particulier. L'intérêt d'une théorie se mesure à sa capacité à rendre compte du sujet étudié. En d'autres termes, il faut éviter le recours artificiel ou forcé à

¹ - GUIDÈRE Mathieu, *Méthodologie de la recherche – Guide du jeune chercheur en Lettres, Sciences humaines et sociales*, Paris, Ellipses, 2004.

une théorie, quelle que soit sa célébrité (faire attention aux effets de mode nuisibles à la bonne conduite de la recherche).

4) Dans tous les cas, l'étudiant-chercheur doit faire la preuve, dans son mémoire ou sa thèse, de sa connaissance des théories et méthodes existantes dans sa discipline. Il doit montrer qu'il possède la maîtrise des outils conceptuels auxquels il recourt et faire état d'une distance et d'un esprit critique mesuré par rapport à ce qu'il utilise. Sa neutralité face aux écoles est la seule garantie de l'objectivité de sa propre recherche.